

## ANNEXE II

### UN EXAMEN APPROFONDI DE L'EXÉCUTION 2009 POUR NOURRIR L'ANALYSE DES RAP 2009 et PRÉPARER LA PRÉVISION D'EXÉCUTION 2010

La LOLF donne une importance particulière à l'examen de la gestion N-1. Il s'agit de tirer des enseignements du passé pour mieux préparer la gestion en cours et les suivantes.

Les réunions techniques doivent s'inscrire dans cette démarche et accorder un temps suffisant à l'examen de la gestion 2009. Les échanges permettront de préparer les rapports annuels de performances (RAP) 2009 et seront également utiles aux prévisions 2010.

1. L'analyse de la gestion 2009 fera l'objet d'une fiche dans laquelle les thèmes suivants seront abordés pour chaque programme :

- Utilisation / mobilisation des crédits et des emplois :
  - Principaux choix de gestion et écarts avec la prévision initiale<sup>1</sup>
  - Utilisation des crédits et des emplois qui ont découlé des choix de gestion : nécessité de redéployer des crédits au sein du programme, de la mission, du ministère, et utilisation de la fongibilité asymétrique
  - Ces analyses doivent être réalisées en excluant les crédits transférés depuis les programmes de la mission « Plan de relance de l'économie » et les opérations réalisées à ce titre. La consommation des crédits dans le cadre du plan de relance fera l'objet d'une présentation spécifique
- Analyse des déterminants de la dépense en exécution et écarts avec la prévision initiale (exemple : nombre de logements effectivement construits, coût unitaire constaté, avancement des projets...);
- Autres facteurs expliquant l'exécution des crédits<sup>2</sup> et des emplois (facteurs organisationnels, architecture des BOP...);

---

<sup>1</sup> Présentée au PAP 2009.

<sup>2</sup> Il s'agit de présenter l'impact de facteurs, autres que les déterminants de la dépense, sur l'exécution : facteurs qui ont accéléré la consommation des crédits (consommation supérieure à la prévision ; par exemple la mise en place d'un service facturier qui accélère le traitement des factures) ou au contraire, facteurs qui ont ralenti la consommation (par exemple la réorganisation d'un service gestionnaire qui a ralenti les ordonnancements...).

- Analyse des restes à payer à fin 2009 : il s'agit d'isoler les facteurs d'explication et de commenter l'évolution des restes à payer par rapport aux gestions précédentes. Les prévisions de couverture des AE engagées par des CP en gestions 2010 et suivantes seront présentées dans le cadre des travaux demandés à l'annexe V.
- Analyse des éventuels reports de charges qui ne seraient pas retracés par la consommation d'autorisations d'engagement (AE).

## 2. Une prévision d'exécution sera établie pour 2010 :

Sur la base de l'analyse de 2009 et des informations disponibles vous réaliserez une prévision pour 2010 par programme.

L'exécution prévisionnelle des crédits sera présentée à un niveau d'agrégation (unités de budgétisation) défini en lien avec les bureaux sectoriels de la direction du budget et correspondant aux principales dépenses des programmes. Les éventuels besoins de dégels, mouvements de crédits et prévisions de reports de crédits en 2010 seront présentés par les ministères en cohérence avec les besoins prévus.

Comme en 2009, les crédits transférés en gestion sur vos programmes à partir de la mission « Plan de relance de l'économie » devront être pris en compte dans vos travaux de prévision d'exécution. Ils feront l'objet d'une prévision spécifique, isolée dans les tableaux de prévision d'exécution.

Dans l'hypothèse où des crédits de LFI 2009 auront été utilisés pour faire l'avance de paiements au titre de la relance, dans l'attente des transferts au titre de 2010, vous préciserez dans vos commentaires le montant des crédits « relance » qui seront utilisés en 2010 pour rembourser l'avance de trésorerie ainsi consentie par vos programmes en 2009.

Un modèle de tableau est présenté ci-dessous.

Les tableaux seront accompagnés d'une fiche explicative dans laquelle seront présentés :

- Les principaux faits marquants de la gestion ;
- La justification des éventuels besoins de dégels ;
- La justification des mouvements de crédits ;
- Les éventuels aléas pesant sur la gestion ;
- Les voies et moyens pour couvrir des dépenses non prévues dans le budget initial. Si cela s'avère nécessaire au respect des plafonds 2010, des mesures seront proposées.

# Modèle de classeur de prévision d'exécution 2010

Programme XXX

Dépenses		crédits de paiements 2010							Reste à payer à fin 2010	
		Exécution en CP 2009	Régulation actuelle	Prévision de réajustements de dégrè (+) ou de concours suraj (+) et attributions de produits	Prévisions d'annulations et ouvertures en gestion (DV+DT+DDAH+DA+forçabilité+LFR)	Prévision de crédits non consommés (-)	Exécution 2010 (1)	Reste à payer fin 2009 (4)	Plan d'engagements 2010 (5)	Reste à payer fin 2010 (6)=(4)+(5)-(1)
Total T2										
T2 hors CAS										
T2 CAS pensions										
Total HTZ										
UB 1										
UB 2										
UB 3										
Etc...										
Plan de relance										
hors plan de relance										

Dépenses		autorisations d'engagement 2010							Exécution en CP 2009	
		Régulation actuelle	Prévision de réajustements de dégrè (+) ou de concours suraj (+) et attributions de produits	Prévisions d'annulations et ouvertures en gestion (DV+DT+DDAH+DA+forçabilité+LFR)	Prévision de crédits non consommés (-)	Plan d'engagements 2010 (5)				
Total T2										
T2 hors CAS										
T2 CAS pensions										
Total HTZ										
UB 1										
UB 2										
UB 3										
Etc...										
Plan de relance										
hors plan de relance										

UB = unité de budgétisation

\* Le cas échéant, l'impact de la consommation de CP au titre du plan de relance sur le niveau des restes à payer sera ventilé par UB, dans les cas de couvertures par des CP "relance" d'engagements antérieurs.